TROISIÈME ÉDITION

RENDEZ-VOUS INTERNATIONAL DE L'INNOVATION EN JUSTICE

INNOVER EN JUSTICE : QUELLES COLLABORATIONS ?

26-27 NOVEMBRE 2026
14H00-18H00

Tribunal des activités économiques
1 quai de la Corse 75004 Paris



INSTITUT ROBERT BADINTER
Études et recherches sur le droit et la justice

IQRDJ
INSTITUT QUÉBÉCOIS DE RÉFORME DU DROIT ET DE LA JUSTICE

COOPÉRATION FRANCE-QUÉBEC

MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Québec

PRÉSENTATION

Le Réseau international de l'innovation en Justice est né d'un partenariat entre l'Institut Robert Badinter (IRB) et l'Institut québécois de réforme du droit et de la justice (IQRDJ). Il est soutenu par la Commission permanente de coopération franco-québécoise (CPCFQ) et organise les Rendez-vous internationaux de l'innovation en Justice.

La première édition, organisée à Paris en 2023, a permis de questionner la justice en tant qu'organisation mais aussi la modification des pratiques des professionnels de justice, les liens entre les dispositifs numériques et l'accès à la justice, la participation des justiciables à la résolution des conflits, et la collaboration des professionnels et chercheurs en matière de justice*.

Lors du deuxième Rendez-vous, qui s'est tenu à Montréal un an plus tard, les échanges ont porté sur l'organisation du travail, les possibilités de repenser le fonctionnement des juridictions, l'accès au droit des citoyennes et citoyens, et le soutien aux justiciables*.

Le troisième Rendez-vous accueille des contributions de binômes constitués de chercheuses et chercheurs et de professionnelles et professionnels. Ils ont été invités à présenter des projets innovants qui les associent, que ce soit au stade de la conception du projet, de sa concrétisation ou de son évaluation.

Outre la présentation de l'innovation elle-même, l'ambition est de mieux comprendre les fondements, les modalités, les résultats et les horizons de la recherche menée dans le cadre de cette collaboration.

Cet événement est organisé à Paris, de 14h à 18h, afin de permettre une connexion en ligne pour les participants outre-Atlantique.

* Les Actes des deux dernières éditions sont disponibles en ligne sur le site de l'Institut Robert Badinter.

PROGRAMME
26-27 NOVEMBRE 2026

JEUDI 26 NOVEMBRE 2026

13H30-14H00 **Accueil**

14H00-14H30 **Allocutions d'ouverture**

14H30-15H15 **COLLABORER POUR (MIEUX) DÉCIDER (I)**

Une démarche innovante d'élaboration collaborative de la planification stratégique à la Cour supérieure du Québec

Marie-Anne PAQUETTE (Juge en chef/Cour supérieure du Québec) et **Laurent SIMON** (Professeur/HEC Montréal)

Le management des juridictions constitue l'un des éléments essentiels du bon fonctionnement de la justice. Traditionnellement laissé à l'autorité des chefs de juridictions, eux-mêmes magistrats, nous pouvons envisager une collaboration fructueuse avec des chercheurs spécialistes du management.

Concevoir des grilles d'aide à la décision éthique pour les magistrates et magistrats

Emmanuelle MARCEAU (Professeure associée/Université de Montréal) et **André OUIMET** (Secrétaire général/Réseau francophone des Conseils de la magistrature judiciaire)

Dans leur réalité quotidienne, à l'occasion de leurs activités privées comme professionnelles, les magistrates et magistrats sont confrontés à des dilemmes que le seul respect de la déontologie judiciaire ne suffit pas à résoudre. De plus, l'acte de juger comporte une dimension éthique qu'il convient d'aborder. Pour les guider, des grilles d'aide à la décision éthique ont été élaborées à partir de consultations et d'un recensement de dilemmes éthiques vécus.

15H15-15H30 **Échanges avec le public**

15H30-16H00 **Pause**

16H00-16H45 **COLLABORER POUR (MIEUX) DÉCIDER (II)**

Expérimenter le consensus parental pour améliorer la gestion des séparations parentales

Clémentine FRANCES (Vice-présidente/Tribunal judiciaire de Privas) et **Anne-Sophie BRUN-WAUTHIER** (Maître de conférences/Université Grenoble Alpes)

L'impact des séparations conflictuelles sur l'enfant est considérable et l'institution judiciaire rencontre des difficultés à proposer des réponses satisfaisantes à court, moyen et long terme. L'expérimentation du modèle du consensus parental constitue une piste, sous réserve de son adaptation au contexte local.

Cartographier les besoins de justiciables à partir de l'activité de règlement amiable des différends des assurances de protection juridique

Florine TRUPHÉMUS (Doctorante/Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Université de Sherbrooke) et **Christophe BOITON** (Directeur général/CFDP Assurances et Président/Groupement des Sociétés de Protection Juridique)

L'observation de la gestion amiable des conflits effectuée par les juristes des assurances de protection juridique constitue une approche innovante du processus de règlement des différends. Elle permet de fournir une cartographie des processus utilisés et une typologie des besoins des justiciables.

16H45-17H00 **Échanges avec le public**

17H00-17H30 **Rapports d'étonnement**

17H30-18H00 **Discussion**

VENDREDI 27 NOVEMBRE 2026

13H30-14H00 **Accueil**

14H00-15H00 **COLLABORER POUR (MIEUX) ÉVALUER**

Assurer les droits linguistiques dans les procès en français ou bilingues au Canada anglais

Marie-Hélène GIRARD (Professeure/Université McGill) et **Jean-Benoît DESCHAMPS** (Procureur/Service des poursuites pénales de la Colombie-Britannique)

Dans la province canadienne de Colombie-Britannique, où les francophones sont minoritaires, le droit assure la possibilité de bénéficier d'un procès (ici pénal) en français ou bilingue. L'analyse des procédures conduites en collaboration avec les professionnels permet à la fois de comprendre les contraintes institutionnelles et de proposer des pistes d'amélioration pour assurer les droits linguistiques.

Évaluer un dispositif d'accompagnement des personnes placées sous main de justice : le programme REFLECTO (Finistère)

Cinzia GUARNACCIA (Maître de conférences/Université Rennes 2) et **Charlotte CLOAREC** (Conseillère/Service pénitentiaire d'insertion et de probation du Finistère)

Dans la perspective d'assurer des pratiques professionnelles fondées sur des preuves scientifiques, le programme REFLECTO a fait l'objet d'une évaluation. Son but est d'analyser la démarche en cours de suivi des auteurs de violences conjugales ou auteurs multiréitérants placés sous main de justice afin d'évaluer le modèle de réduction de la récidive mis en place dans les services concernés.

Juristes mobiles : mettre en œuvre un dispositif de justice de proximité

Marianne LEAUNE-WELT (Coordonnatrice de projets à Info-Justice) et **Valentine FAU** (Chercheure/Institut québécois de réforme du droit et de la justice)

Le projet Juristes mobiles a été conçu et mis en œuvre dans le cadre d'une recherche-action, avec l'objectif de mieux répondre aux besoins des justiciables qui sont particulièrement confrontés à des obstacles d'accès au droit et à la justice (géographiques, culturels, technologiques, etc.). Il a nécessité une collaboration étroite entre professionnels et chercheurs, notamment afin de mieux apprécier les impacts du projet.

15H00-15H15 **Échanges avec le public**

15H15-15H45 **Pause**

15H45-16H45 **COLLABORER POUR (MIEUX) FORMER**

Construire ensemble de nouvelles connaissances académiques et juridiques : une analyse du « Tribunal do Júri » fédéral brésilien

Ana Lúcia PASTORE SCHRITZMEYER (Professeure/Université de São Paulo/Centre d'Anthropologie du Droit – NADIR-USP) et **José Marcos LUNARDELLI** (Magistrat/École nationale de formation et perfectionnement des Magistrats – ENFAM)

La longue expérience de collaboration entre un centre universitaire d'anthropologie du droit et une école nationale de formation et de perfectionnement des magistrats démontre la puissance et les défis inhérents à la construction conjointe de savoirs. Ce partenariat novateur s'est récemment orienté vers une recherche portant sur le fonctionnement du « Tribunal do Júri » et sur les contributions de ses résultats à la formation tant des universitaires que des magistrats.

Expérimenter de nouvelles formes de coopération judiciaire à l'ère des données ouvertes : le projet VIDOCQ

Marlène DULAURANS (Maître de conférences/Université Bordeaux Montaigne) et **Jean-Christophe FEDHERBE** (Cyber-enquêteur/Gendarmerie nationale française)

Le projet VIDOCQ propose de tester et d'observer de nouvelles modalités de coopération judiciaire pour l'exploitation de données en sources ouvertes afin de progresser sur des enquêtes non résolues. Celles-ci croisent les pratiques des institutions judiciaires avec des pratiques citoyennes. Elles permettent une coproduction de connaissances pour consolider cette coopération.

Mieux connaître les violences conjugales pour mieux interagir avec le monde social

Thierry DELPEUCH (Chargé de recherche/Centre national de la recherche scientifique-Sciences Po Grenoble) et **Yasmina DJARDEM** (Médecin légiste au CHU de La Réunion)

Le financement européen de la recherche impose désormais des partenariats entre les chercheurs, les professionnels et les parties prenantes, mais aussi d'anticiper les effets sociaux des projets de recherche. Le modèle traditionnel de management scientifique est ainsi transformé et favorise des collaborations nouvelles, même s'il soulève des défis supplémentaires, notamment en matière de violences conjugales.

16H45-17H00	**Échanges avec le public**
17H00-17H30	**Rapports d'étonnement**
17H30-17H45	**Discussion**
17H45-18H00	**Allocutions de clôture**

BIOGRAPHIES
DES INTERVENANTS



Christophe BOITON est directeur général de CFDP Assurances depuis 2012, compagnie indépendante spécialisée en protection juridique, et président du GSPJ (Groupement des Sociétés de Protection Juridique). Il porte depuis plusieurs années une vision de la protection juridique centrée sur l'accès au droit, la prévention des conflits et le développement du règlement amiable des différends. À la tête de CFDP Assurances, il accompagne la transformation d'un acteur de référence du secteur autour de l'innovation, de la qualité de service et de l'exploitation responsable des données issues de l'activité juridique. Engagé sur les enjeux d'évolution de la justice et de modernisation des dispositifs de résolution amiable des litiges, il défend une approche concrète : mieux comprendre les besoins réels des justiciables à partir des situations vécues, pour concevoir des réponses plus accessibles, plus efficaces et plus apaisées.



Anne-Sophie BRUN-WAUTHIER est maître de conférences en droit privé à l'Université Grenoble Alpes. Après une maîtrise de juristes trilingues d'affaires et un DEA de droit privé fondamental, elle soutient en 2003 une thèse consacrée au droit patrimonial du couple. Elle enseigne à la faculté de droit de Grenoble depuis la fin des années 1990 et occupe un poste de maître de conférences depuis 2004. Spécialiste du droit des personnes et de la famille, elle a créé et dirige depuis 2016 le master Droit des personnes et de la famille. Ses travaux et engagements portent sur les liens entre droit et santé – dont l'assistance médicale à la procréation ou les violences intrafamiliales, ainsi que sur les questions d'éthique de la recherche et d'éthique clinique.



Charlotte CLOAREC est conseillère pénitentiaire d'insertion et de probation depuis 2003. Le fait d'avoir travaillé en centre de détention, en maison d'arrêt et en milieu ouvert dans plusieurs Services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) lui permet d'appréhender les différents environnements d'intervention des SPIP. Elle a par ailleurs contribué à la rédaction du Référentiel des Pratiques Opérationnelles de la probation française. Elle est également formatrice intervenante occasionnelle à l'École nationale d'administration pénitentiaire (ENAP) et à l'École nationale de la magistrature (ENM) sur les questions de l'évaluation des risques de récidive, des postures professionnelles probantes (*Cores Correctionnal Practices*) et de l'approche cognitivo-comportementale en SPIP. Enfin, elle est animatrice du programme REFLECTO et référente pour la recherche évaluative au sein du SPIP du Finistère.



Thierry DELPEUCH est chargé de recherche au CNRS et responsable de l'équipe Régulations du laboratoire PACTE (Grenoble). Ses recherches se situent à l'intersection de la sociologie de l'action publique, des organisations, du droit et des connaissances. Elles portent sur les transformations des institutions et professions confrontées à des problèmes publics complexes (politiques de sécurité et lutte contre les violences conjugales). Elles analysent notamment la manière dont les dispositifs partenariaux, les instruments de connaissance et les formes de coordination interinstitutionnelle transforment l'organisation de l'action publique et les pratiques professionnelles. Il a été responsable de deux projets de recherche et innovation financés par Horizon Europe : IMPRODOVA (2018-2021) et IMPROVE (2022-2025). Menés avec un consortium international, ces projets visaient à améliorer la réponse des institutions aux violences conjugales. Leur impact institutionnel a été reconnu par plusieurs distinctions européennes, dont le Security Innovation Award 2025 attribué par la Commission européenne.



Jean-Benoît DESCHAMPS est procureur administratif de la Couronne responsable des poursuites bilingues au sein des Services des poursuites pénales de la Colombie-Britannique. En plus de gérer un groupe de procureurs, il se spécialise dans les procès complexes en français et en anglais, y compris devant jury. Il a auparavant travaillé au Service des poursuites pénales du Canada dans plusieurs régions du Canada. Il agit aussi comme consultant auprès de diverses forces policières et offre de la formation juridique. Titulaire d'une maîtrise en histoire de l'Université de Pau, puis d'un baccalauréat et d'une maîtrise en droit de l'Université d'Ottawa, Me Deschamps a reçu un prix de leadership de l'Association des juristes d'expression française de la Colombie-Britannique, ainsi que le premier prix du leadership de la fonction publique au sein de la francophonie de la province. Il est coprésident du groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur l'accès à la justice dans les deux langues officielles.



Yasmina DJARDEM est praticien hospitalier, médecin légiste, responsable de l'Unité Médico-judiciaire Adulte de l'Institut de médecine légale du CHU de la Réunion. Diplômée universitaire en victimologie clinique et en pratiques médico-judiciaire, spécialiste des violences conjugales, elle est membre du Groupe Recherche Action sur les Violences Intrafamiliales qui a appuyé les projets IMPROVE et IMPRODOVA à La Réunion.



Marlène DULAURANS est professeure à l'Inalco. Elle est spécialisée en cybercriminologie. Ses recherches portent sur les formes de violence médiées par les technologies numériques. Elle s'intéresse particulièrement à l'Open Source Intelligence comme levier d'investigation. Elle dirige le projet VIDOCQ, qui vise à repenser l'enquête judiciaire grâce à une approche collaborative réunissant gendarmerie, police, justice, osinters et scientifiques, et à exploiter le potentiel de l'OSINT pour résoudre des cold cases.



Valentine FAU est titulaire d'un doctorat en droit de l'Université de Montréal. Elle a auparavant effectué sa licence et son master en droit en France. Durant son parcours doctoral et après celui-ci, elle a participé à de nombreux projets de recherche touchant à des sujets divers, tels que le droit des enfants, l'intervention juridique en santé mentale, le consentement aux soins, la vulgarisation juridique et la sociologie du droit. Dans ces différents projets, elle mobilise plusieurs méthodes de recherche, notamment des études empiriques, comparatives et plus théoriques du droit. Elle est chargée de projet au sein du Volet Recherche à l'Institut québécois de réforme du droit et de la justice (IQRDJ) depuis plus de 3 ans. Dans ce cadre, elle est responsable du volet Recherche du projet Juristes mobiles, mené en collaboration avec l'organisme Info Justice.



Jean-Christophe FEDHERBE est cyber-enquêteur à la Gendarmerie nationale française. Il est coresponsable du programme de recherche VIDOCQ, qui vise à repenser l'enquête judiciaire grâce à une approche collaborative réunissant gendarmerie, police, justice, osinters et scientifiques, et à exploiter le potentiel de l'OSINT pour résoudre des cold cases.



Clémentine FRANCES est Vice-Présidente du tribunal judiciaire de Privas, coordinatrice du Service d'affaires familiales. Elle a exercé la profession d'avocate au Barreau de Grenoble pendant 14 ans, spécialiste de droit pénal et de droit des étrangers, et a présidé l'Institut des droits de l'homme du barreau de Grenoble pendant 10 ans. Elle est magistrate depuis 2014, d'abord dans des fonctions de juge civil puis de juge d'instruction et de juge des enfants (tribunal judiciaire de Valence). Depuis septembre 2022, elle est juge aux affaires familiales au tribunal judiciaire de Privas et coordinatrice du Service d'affaires familiales. Elle travaille à la mise en place du modèle du consensus parental depuis novembre 2023.



Marie-Hélène GIRARD est professeure adjointe et chercheuse à l'Université McGill. Elle est également responsable du programme d'études supérieures en traduction juridique et directrice du Pôle de recherche et d'information Une justice, Un accès (1J1A). Titulaire d'un doctorat de l'Université de Genève, obtenu sous la supervision des professeurs Jean-Claude GÉMAR et Fernando PRIETO RAMOS, ses travaux portent sur les enjeux situés à la croisée de la justice et de l'accessibilité, dans une perspective particulièrement linguistique. Menés en partenariat avec les parties prenantes sur le terrain dans une approche de recherche participative, les travaux actuels de son équipe de recherche examinent notamment les réalités juridiques vécues par les communautés de langue officielle mais en situation minoritaire au Canada, ainsi que les moyens de rendre la justice plus inclusive, compréhensible et accessible.



Cinzia GUARNACCIA est maîtresse de conférences en Psychologie clinique à l'Université Rennes 2 depuis septembre 2018 et est habilitée à diriger des recherches (HDR) depuis 2022. Elle a obtenu son doctorat en 2014 avec une thèse en cotutelle à l'Université de Palerme (Italie) et l'Université Paris 8. Elle est actuellement rattachée au Laboratoire de Psychologie : Comportement, Cognition et Communication (LP3C). Elle s'intéresse à la psychologie clinique, la psychopathologie, la psycho-criminologie et la victimologie. Plus spécifiquement, ses recherches portent sur l'impact psychopathologique et développemental de la maltraitance et des abus subis pendant l'enfance, de même que sur la délinquance des mineurs et la prévention de la récidive. Elle exerce également en tant que psychologue clinicienne et psychothérapeute en milieu associatif auprès de personnes vulnérables, notamment auteurs et victimes de violences.



Marianne LEAUNE-WELT est coordonnatrice de projets au sein du réseau des Centres Info Justice du Québec. Détentrice d'un baccalauréat en psychologie de l'Université de Montréal et d'une maîtrise en travail social de l'Université McGill, elle cumule plus de dix ans d'expérience en développement de services auprès de populations en situation de vulnérabilité. Après avoir œuvré notamment à la clinique destinée aux personnes sans couverture médicale de Médecins du Monde Canada et dans divers organismes communautaires, elle se consacre depuis 2021 au développement d'initiatives favorisant l'accès à la justice. Elle a notamment conçu le projet de recherche-action Juristes mobiles, qui vise à développer des approches de proximité permettant de rendre les services juridiques plus accessibles et mieux adaptés aux réalités de certaines populations, et en assure aujourd'hui la coordination.

José Marcos LUNARDELLI est juge au tribunal régional fédéral de la 3e région (TRF-3), à São Paulo (Brésil). Docteur et maître en droit économique à la Faculté de droit de l'Université de São Paulo (USP), il est professeur au master en droit de l'École nationale de formation et de perfectionnement des magistrats (ENFAM). Il a par ailleurs été directeur de l'École des magistrats (EMAG) du TRF-3 de 2018 à 2020. Il coordonne un accord de coopération académique et scientifique, initié en 2024, entre le Centre d'Anthropologie du droit de l'Université de São Paulo (NADIR-USP) et l'ENFAM.



Emmanuelle MARCEAU (Ph.D) a une double formation en droit et en éthique. Elle est professeure de philosophie et chercheuse de collège, ainsi que professeure associée en bioéthique, à l'Université de Montréal. Dans le cadre des projets de recherche qu'elle dirige portant sur le droit et l'éthique, *L'éthique comme source complémentaire du droit dans la fonction de juger* et *Cadre de réflexion sur les enjeux éthiques liés à la conciliation judiciaire : repères théoriques et pratiques,* elle entretient un partenariat avec l'Institut Robert Badinter. Elle a été invitée à quelques reprises à la Cour de cassation et au Conseil supérieur de la magistrature, afin de donner de la formation aux juges et partager les résultats de ses travaux. Au Québec, en 2026, elle a offert des formations à la Cour du Québec, au Tribunal des professions et à la Cour supérieure. Elle vient de publier avec son collègue, le professeur André LACROIX, le livre *Dimension éthique de l'acte de juger* (Éditions Yvon Blais, 2026).



Me André OUIMET est un avocat à la retraite qui poursuit ses activités professionnelles à titre d'expert international en matière de justice, de déontologie et d'éthique judiciaire. Il a mis sur pied le Réseau francophone des conseils de la magistrature judiciaire, dont il est le secrétaire général et qui est un partenaire institutionnel de l'Organisation internationale de la francophonie. Il offre aux juges des formations en éthique et déontologie judiciaire. Il agit à titre de collaborateur à la recherche menée par la professeure Emmanuelle MARCEAU *L'éthique comme source complémentaire du droit dans la fonction de juger.* Il a participé à titre d'expert auprès de la Commission de l'éthique en science et en technologie sur les enjeux éthiques entourant l'utilisation de la science par les tribunaux. Professeur associé à l'Université de Sherbrooke, il enseigne un cours portant sur la confidentialité et la protection des renseignements personnels dans le cadre du programme de deuxième cycle de Prévention et règlement de différends.



L'honorable **Marie-Anne PAQUETTE** est juge en chef de la Cour supérieure du Québec. Elle est une graduée de la Faculté de droit de l'Université de Montréal en 1993. Elle a été reçue membre du Barreau du Québec en 1994. Elle a ensuite complété une cléricature d'un an comme auxiliaire juridique à la Cour suprême du Canada auprès de l'ex-juge en chef du Canada, la très honorable Beverly McLACHLIN. De 1994 à 2010, elle a pratiqué comme avocate en litige à Montréal dans les domaines du litige civil et commercial, de l'insolvabilité, des actions collectives et de la responsabilité professionnelle. En 2010, elle a été nommée à la Cour supérieure du Québec. De 2020 à 2022, elle a assumé la responsabilité de la coordination de la Chambre commerciale de la Cour supérieure du Québec. En juin 2022, elle a été nommée juge en chef de cette juridiction. À ce titre, elle assume notamment, en collaboration avec le juge en chef associé et le juge en chef adjoint, la responsabilité d'assurer le bon fonctionnement de la Cour supérieure du Québec et de veiller à ce que les juges disposent des ressources nécessaires à l'accomplissement de leurs fonctions judiciaires.



Ana Lúcia PASTORE SCHRITZMEYER est professeure au Département d'Anthropologie, au master et au doctorat en Anthropologie sociale de l'Université de São Paulo (USP), où elle coordonne le Centre d'Anthropologie du droit (NADIR). À l'USP, elle a obtenu les diplômes de sciences sociales et de droit, ainsi que le master et le doctorat en anthropologie sociale. Elle fait partie du Laboratoire International de Recherche (IRL 2034) « Mondes en Transition » du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et est membre du Comité d'Éthique en Recherche de l'Association Brésilienne d'Anthropologie (ABA). Elle coordonne un accord de coopération académique et scientifique, initié en 2004, entre le Centre d'Anthropologie du droit et l'École nationale de formation et de perfectionnement des magistrats (ENFAM).



Laurent SIMON est professeur agrégé à HEC Montréal. Il est également codirecteur de Mosaic, le pôle de recherche, transfert de connaissances et formations de HEC Montréal dédié à l'économie et à la gestion de la créativité et de l'innovation. Il travaille depuis près de 15 ans sur le pilotage des projets de création en particulier dans le contexte des grandes entreprises techno-créatives (jeux vidéos, publicité-communication, hi-tech, spectacle vivant, etc.). Ses recherches portent entre autres sur les phénomènes de création collective, à l'intérieur des frontières de la firme, mais aussi entre la firme et son milieu. Ses travaux se sont développés autour de la notion de « parcours d'idées », qui visent à mieux comprendre comment une organisation peut hybrider ses connaissances pour générer et gérer de nouvelles idées en amont des processus innovants.



Florine TRUPHÉMUS est doctorante en droit privé à l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne et à l'Université de Sherbrooke en cotutelle. Ses recherches portent sur les modes adaptés de résolution des différends, l'activité de gestion amiable des conflits (notamment par l'assurance de protection juridique) et la justice plurielle. Formée en droit, elle a d'abord exercé comme juriste en droit des assurances chez AXA et AVIVA, et est depuis 2023 Conciliatrice de justice près la Cour d'appel de Paris. Elle a repris ses études dans le cadre d'un doctorat financé conjointement, dans le cadre d'une convention CIFRE, par le Groupement des sociétés de protection juridique (GSPJ) et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Parallèlement, elle a enseigné le droit en licence à l'Université Paris 1, et assure des formations dédiées aux conciliateurs de justice pour l'École nationale de la magistrature, contribuant ainsi à la recherche et à la diffusion des savoirs en matière de justice amiable.

NOTES

NOTES

NOTES

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE RÉFORME DU DROIT ET DE LA JUSTICE

Depuis sa création en 2018, l'Institut québécois de réforme du droit et de la justice (IQRDJ) a pour mission de contribuer à l'évolution du droit et du système de justice au Québec. À travers ses deux axes, la recherche appliquée et interdisciplinaire et la consultation publique, il formule des propositions de réforme destinées à mieux répondre aux besoins de la société québécoise et à favoriser une justice plus accessible, plus équitable et mieux adaptée aux réalités contemporaines.

iqrdj.ca

INSTITUT ROBERT BADINTER
Études et recherches sur le droit et la justice

L'Institut Robert Badinter (anciennement Institut des Études et de la Recherche sur le Droit et la Justice – IERDJ) a pour mission de nourrir la connaissance et les échanges sur le droit et la justice en lançant des réflexions originales et prospectives, en finançant et en accompagnant des travaux de recherche et en diffusant largement les connaissances sur les normes, la régulation et le fonctionnement de la justice, toutes disciplines scientifiques confondues.

Groupement d'intérêt public créé en 2022, l'Institut Robert Badinter est issu de la fusion de l'Institut des hautes études sur la justice et de la Mission de recherche droit et justice, deux entités internationalement reconnues.

institutrobertbadinter.fr